

Technicien supérieur du bâtiment, option économie de la construction

RNCP40136 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	230n
Formacode(s)	22232
Code(s) ROME	F1106, F1108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	14/04/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

51 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 40 à former et organiser l'évaluation et 11 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFIP	43261313100049	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former

Liste complète des 51 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40136-technicien-superieur-du-batiment-option-economie-de-la-construction/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction est responsable des études économiques, techniques et réglementaires d'un projet de construction. Il intervient en maîtrise d'œuvre en tous corps d'état.

ACTIVITÉS VISÉES

En phase de conception, Il vérifie la compatibilité financière du projet avec le budget du maître d'ouvrage. Il propose des solutions et des procédés techniques. A chaque phase, il doit définir le coût des travaux en tenant compte du stade de définition du projet.

Dans le cadre de la rédaction des cahiers des charges, il prescrit les ouvrages en conformité avec l'ensemble de la réglementation du bâtiment et des règles de construction.

En phase de consultation des entreprises, il constitue le dossier de consultation en assistance du maître d'ouvrage. Il analyse ensuite les offres reçues et établit le rapport d'analyse des offres qui sera remis au maître d'ouvrage afin de l'orienter dans les choix des entreprises. Il réalise les mises au point techniques et financières avec les entreprises. Le technicien travaille au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, bureau d'études techniques) en relation avec des spécialistes (bureaux d'études thermiques, structure ou acoustique). Il travaille en collaboration avec le maître de l'ouvrage et est en relation avec les entreprises du bâtiment.

Il peut être amené à se déplacer sur les chantiers, pour réaliser une visite de contrôle des ouvrages et participer ou animer les réunions de chantier hebdomadaires.

Le technicien est soumis fréquemment à des contraintes de respect de délai.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Étudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel (en commun avec l'option étude de prix)

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Établir le relevé et la description d'un bâtiment existant
- Établir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation

Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment
- Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation
- Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment

Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

- Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation
- Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux

Blocs de compétences

RNCP40136BC01 — Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique

Établir le relevé et la description d'un bâtiment existant

Établir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 07 h 20 min

La mise en situation professionnelle se déroule en 2 phases :

- Phase 1 - Relevé de l'existant - 00h20
- Phase 2 - Étude technique et métré d'un projet - 07h00

Entretien technique : 00 h 20 min

L'entretien technique intervient après la mise en situation professionnelle.

Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

Le jury questionne le candidat sur ses travaux.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 40 min

RNCP40136BC02 — Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique

Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment

Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation

Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 07 h 00 min

La mise en situation professionnelle est organisée en 1 phase de 07h00 : prescrire et estimer un projet de bâtiment TCE.

Entretien technique : 00 h 20 min

L'entretien technique intervient après la mise en situation.

Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

Le jury questionne le candidat sur ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 20 min

RNCP40136BC03 — Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

LISTE DE COMPÉTENCES

Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation

Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

La mise en situation professionnelle se déroule en une phase de 04h00 : assurer le suivi des travaux en maîtrise d'œuvre.

Entretien technique : 00 h 20 min

L'entretien technique intervient après la mise en situation.

Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

Le jury questionne le candidat sur ses travaux lors de la mise en situation professionnelle.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 20 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les cabinets d'architecture

Les cabinets de maîtrise d'œuvre

Les cabinets d'économistes de la construction

Les bureaux d'études

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Économiste de la construction

Chargé d'études

Chargé d'affaires

Chef de projet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136

Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 470 €
Selon la branche	8 370 € – 8 983 €
Prise en charge	Branches concernées
8 470 €	Valeur par défaut · 208 branches
8 983 €	CPNEFP Carrières et matériaux, CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
8 707 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 534 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	14/04/2027
Date de dernière délivrance possible	14/04/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	163	1	59 %	75 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34886

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34886, RNCP40135

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40136/>

Où se former

Formations référencées	31
Organismes	13
Régions couvertes	7
Prix indicatif	1 850 € – 18 375 €
Durée	100 – 300 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	5
Organismes gestionnaires (CFA)	5
Organismes formateurs	5
Régions couvertes	3
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	5
Formations à distance	1
Sessions	de 05/2025 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	201
Parcours menés à terme	40
Taux d'achèvement	20 %
Période	05/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	211
Montant total engagé	748 621 €
Coût moyen par dossier	3 548 €
Durée moyenne	513 h

Période	04/2025 – 09/2026
France compétences	88 %
France Travail	7 %
Reste à charge titulaire	4 %
Régions	1 %
Entreprise	0 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.